

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LLCER ANGLAIS

Licences 2 & 3



2023-2024

2023-2024

Calendrier universitaire

Inscriptions à la faculté

Administrative : du 3 juillet au 30 septembre 2023
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 11 au 20 septembre 2023
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du 16 au 20 octobre 2023

Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

Premier semestre

Début des cours : semaine du lundi 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Période des examens : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Deuxième semestre

Début des cours : semaine du lundi 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Validation de l'année

Jury 1ère session : semaine du 3 juin 2024

2ème session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

Jury 2ème session : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

Sommaire

Anglais

4	PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ LLSH	
6	PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS	
8	ORGANISATION DES ÉTUDES	
9	DISPOSITIFS NUMÉRIQUES	
13	DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	
	Semestre 3.....	13
	Semestre 3.....	17
	Semestre 4.....	24
	Semestre 5.....	31
	Semestre 6.....	41
	Explication des types de resultats L2-L3 LLCER Anglais	52
	Doubles licences.....	53
	Parcours communication.....	55
	L2-L3 choix des ue d'ouverture	56
	L2-L3 : TICE	57
	Précisions sur les LANSAD	58
59	ÉTUDES ET SCOLARITE	
64	SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE	
66	VOCABULAIRE EN USAGE	

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay : doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck :

dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix : fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : chambefort@u-pec.fr

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Département de communication

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

Département de géographie

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

Warren PEZÉ : warren.peze@u-pec.fr

Département de langues romanes

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Département de lettres

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : jm.chevalier@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : alejandro.roman-antequera@u-pec.fr

Antoine SERVEL : antoine.servel@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

Francesco SERGI : francesco.sergi@u-pec.fr

DELCIFÉ

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

CO-DIRECTION : Mme Karine CHAMBEFORT-KAY, Mme Sonia BIROCHEAU
chambefort@u-pec.fr
sonia.birocheau@u-pec.fr

SECRETARIAT DU DEPARTEMENT

Mme Margot FERTE

Bât i2, 1er étage, bureau 114 - tél.01 45 17 11 82 – sec.langues-llsh@u-pec.fr

Ouverture : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Fermeture le vendredi après-midi

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

RESPONSABLES D'ANNEE

Licence 1 : Mme Valérie BOURDIER valerie.bourdier@u-pec.fr

Licence 2 : Mme Sabine REUNGOAT reungoat@u-pec.fr

Licence 3 : Mme Colette RIEU rieu.colette@gmail.com

RESPONSABLE DU LANSAD

Mme Claire Fabre claire.fabre-clark@u-pec.fr

BUREAUX DES ENSEIGNANTS DE LICENCE

(bâtiment i1 – 2e étage)

Madame ADNOT 230

Monsieur ATHENOT 240

Madame AMY de la BRETEQUE 230

Madame BIROCHEAU 238

Madame BOCCANFUSO 236

Madame BOURDIER 240

Madame CAZALET-BOUDIGUES 230

Madame CHAMBEFORT-KAY 224

Madame COFFIN 226

Madame COTTRELL 240

Madame DEBARE 238

Madame DORO-MEGY 240

Madame DUPEYRON-LAFAY 236

Madame FABRE 224

Monsieur GEORGE 226

Madame GOURNAY 240

Monsieur MARCHE 236

Madame MOINE 238

Madame NEUMILLE 230

Madame OLIVIER 228

Madame REUNGOAT 228

Madame RIEU 224

Madame SAWYERS 226

Madame THAU 228

Madame VIALLE 226

Madame WEETS 224

Chaque enseignant dispose d'un casier en salle des Professeurs : salle 117 bâtiment i2
N.B. : La liste des chargés de cours-enseignants qui exercent leur activité principale comme Professeurs ou Maîtres de Conférences dans d'autres Facultés, Universités et Établissements ne peut être arrêtée définitivement avant l'impression de ce guide.

RESPONSABLES DES ECUE DE LICENCE

2ème année

L2S3 :

- Grammaire : Mme Rieu (rieu.colette@gmail.com)
- Thème : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Version : Mme Thau (francoise.thau@u-pec.fr)
- Syntaxe : Mme Doro-Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Phonétique : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Anglais oral : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature anglo-américaine : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)
- Civilisation US : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)

L2S4 :

- Grammaire : Mme Doro-Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Thème : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Version : Mme Thau (francoise.thau@u-pec.fr)
- Expression créative : Mme Debare (annejulie.debare@gmail.com)
- Anglais oral : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature anglo-américaine : Mme Fabre (claire.fabre-clark@u-pec.fr)
- Civilisation GB : Mme Moine (fabienne.moine@u-pec.fr)
- Analyse linguistique : Mme Rieu (rieu.colette@gmail.com)
- TICE C2i /Informatique appliquée aux LV : Matthias Tribouy

3ème année

L3S5 :

- Version : Mme Thau (francoise.thau@u-pec.fr)
- Thème : Mme Adnot (camille.adnot@gmail.com)
- Langue orale : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature GB : Mme Vialle (elisabeth.vialle@u-pec.fr)
- Civilisation GB : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Linguistique : Mme Gournay (lucie.gournay@u-pec.fr)
- Littérature-renforcement : Mme Fabre (claire.fabre-clark@u-pec.fr) et Mme Weets (US) (tania.weets@u-pec.fr)
- Civilisation-renforcement : Mme Moine (fabienne.moine@u-pec.fr)
- Analyse linguistique de la traduction (au lieu de linguistique contrastive) : Mme Doro-Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Traduction rédactionnelle : Mme Thau (francoise.thau@u-pec.fr)

L3S6 :

- Version : Mme Vialle (elisabeth.vialle@u-pec.fr)
- Thème : Mme Olivier (marie.olivier@u-pec.fr)
- Langue orale : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature US : Mme Weets (weets@u-pec.fr)
- Civilisation US : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)
- Linguistique : Mme Bourdier (valerie.bourdier@u-pec.fr)
- Littérature-renforcement : Mme Coffin (GB) (charlotte.coffin@u-pec.fr) et M. Athenot (US) (eric.athenot@u-pec.fr)
- Civilisation-renforcement : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)
- Analyse linguistique de la traduction (au lieu de linguistique contrastive) : Mme Gournay (lucie.gournay@u-pec.fr)
- Traduction rédactionnelle : Mme Vialle (elisabeth.vialle@u-pec.fr)

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

A chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

La qualité de l'expression française

Quelle que soit la discipline choisie par l'étudiant, **la qualité de l'expression française** constitue une condition nécessaire à la réussite des études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique.

L'expression française fait l'objet d'un cours spécifique pendant toute la L1. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, **la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.)** sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits réalisés à la maison et à l'université. Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de **1 à 3 points (/20)** en fonction du nombre de fautes commises par double page.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Langue et traduction *	12
2.7.01	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.02	1h+30mn	Version	3
2.7.03	1h+30mn	Thème	3
2.7.04	2h	Anglais oral (pratique et compréhension)	3
UE08		Cultures et discours *	12
2.7.05	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
2.7.06	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
2.7.07		Linguistique (phonétique et syntaxe)	4
UE09		Bloc personnalisé	6
2.0.08	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.19	1h30	LV2	3
		Total	30

Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE10		Langue et traduction *	12
2.7.09	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.10	1h+30mn	Version	3
2.7.11	1h+30mn	Thème	3
2.7.12	2h	Anglais oral (pratique et phonétique)	3
UE11		Cultures et discours *	12
2.7.13	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
2.7.14	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
2.7.15	1h+30mn	Linguistique (analyse)	2
2.7.16	1h+30mn	Expression créative	2
UE12		Bloc personnalisé	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.22	1h30	LV2	3
		Total	30

Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE13		Langue et traduction *	6
3.7.01	1h+30mn	Version	2
3.7.02	1h+30mn	Thème	2
3.7.03		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE14		Cultures et discours *	12
3.7.04	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.05	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.06	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE15		Spécialités ou parcours communication	6
3.7.07		Littérature anglo-américaine	3
3.7.08		Civilisation anglo-américaine	3
3.7.09		Traduction rédactionnelle	3
3.7.10		Analyse linguistique de la traduction	3
UE16		Bloc personnalisé	6
3.0.10	1h30	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.11	1h	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE17		Langue et traduction *	6
3.7.11	1h+30mn	Version	2
3.7.12	1h+30mn	Thème	2
3.7.13		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE18		Cultures et discours *	12
3.7.14	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.15	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.16	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE19		Spécialités ou parcours communication	6
3.7.17		Littérature anglo-américaine	3
3.7.18		Civilisation anglo-américaine	3
3.7.19		Traduction rédactionnelle	3
3.7.20		Analyse linguistique de la traduction	3
UE20		Bloc personnalisé	6
3.0.12	1h30	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/ individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.13	1h	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/ individuel ou autre cours de spécialité	3
Total			30

L2-L3 RÉCAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS (ANGLAIS)

Chaque étudiant devra choisir un parcours parmi les quatre parcours proposés par le département d'anglais. Le parcours de base est le parcours monodisciplinaire. Ce premier parcours inclut un choix de spécialisation en L3, 'Métiers de l'enseignement et de la recherche' ou 'Métiers de la traduction'.

Pour les variantes liées aux quatre autres parcours proposés (enseignement second degré, métiers de la traduction, enseignement premier degré et communication), voir les livrets spécifiques.

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Les étudiants inscrits dans le parcours enseignement premier degré (PE) consulteront le livret en ligne

Le parcours 2d degré concerne uniquement la L3 (voir livret)

L2 S3

UE d'ouverture : A prendre parmi les UE d'ouvertures proposées dans l'ensemble de l'université. Voir le Catalogue des UE d'ouverture sur le site de l'université.

L3 S5

Il faut choisir une spécialisation (UE15) qui devra être conservée au semestre 6. NB : ce choix ne conditionne en rien l'orientation au niveau Master (recherche, traduction ou enseignement).

L3 S6

UE d'ouverture : À prendre parmi les UE d'ouverture proposées dans l'ensemble de l'université. Voir le Catalogue des UE d'ouverture sur le site de l'université.

SEMESTRE 3

UE07 – LANGUE ET TRADUCTION *

2.7.01 - GRAMMAIRE

Enseignant(s) : CAMILLE ADNOT, COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Ce semestre sera dédié aux conditions d'utilisation et à l'analyse du groupe nominal. Le fonctionnement des noms, discontinu ou continu sera décrit, avec une insistance sur les cas complexes (pluriels irréguliers vs collectifs par exemple). S'ensuivra une étude des déterminants, des quantifieurs et du génitif. Le semestre se terminera sur une étude de propositions incluses dans le groupe nominal, les relatives.

Bibliographie :

- P. Larreya et C. Rivière (2019), *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman (5eme édition) (ou Edition antérieure)
- C. Rivière (2000), *Simple English, grammaire*, Ophrys.
- C. Rivière (2017), *Exercices commentés de grammaire anglaise, Tomes 1 & 2*, Ophrys.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière (2000), *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.01 Grammaire		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30 100 %

SESSION 2 : épreuve commune aux S3 et S4 avec un écrit de 1h30 (100 %)

2.7.02 - VERSION

Enseignant(s) : ERIC ATHENOT, ANNE-JULIE DEBARE, FRANCOISE BARET-THAU

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement direct du travail effectué en première année. Il vise à amener l'étudiant à réfléchir sur les techniques de traduction proprement dites (voir ouvrages donnés en bibliographie, dont la consultation est indispensable), sur les problèmes posés par la non-adéquation des cultures dans le passage d'une langue à l'autre, ainsi que sur des questions parfois subtiles de registre, de niveau de langue ou de ton. Afin de maîtriser au mieux tous ces paramètres, il sera demandé à l'étudiant un apprentissage régulier de vocabulaire, de grammaire anglaise et de grammaire française, ainsi que la lecture abondante de textes (romans, journaux...) dans les deux langues.

Contrôle continu : Assiduité aux cours obligatoire.

Achat obligatoire pour tout étudiant :

Jacqueline Fromonot et al., *Anglais : vocabulaire*, Paris : Nathan, 2014

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'Oxford English Dictionary ;
- un dictionnaire bilingue, le Robert et Collins ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le Petit Robert ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Bescherelle", Grammaire, Conjugaison, Orthographe sont très pratiques).
- un ouvrage traitant des problèmes posés par la traduction ; soit celui de Françoise Grellet, *The Word Against the Word*, (Hachette), soit l'un de ceux de Michel Ballard, *Manuel de version anglaise* et *La traduction de l'Anglais au Français* (Nathan Université).

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.02 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 évaluations minimum en cours de semestre.

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h30 100 %

Session 2 : épreuve commune à S3 et S4 - Un écrit de 1h30 100 %

2.7.03 - THÈME

Enseignant(s) : SABINE REUNGOAT, CAROLINE MAGNIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Cet enseignement vise à faire acquérir la maîtrise des principales difficultés grammaticales et lexicales présentées par la traduction en anglais de textes suivis. Cette acquisition est indissociable d'une lecture régulière et approfondie de textes anglo-saxons diversifiés. L'accent sera mis plus particulièrement sur la traduction de textes littéraires. Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe.

Assiduité et participation active aux cours obligatoires.

Achat obligatoire pour tout étudiant :

Jacqueline Fromonot et al., *Anglais : vocabulaire*, Paris: Nathan, 2014.

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, les étudiants utiliseront :

- Un dictionnaire unilingue anglais ; par exemple l'*Oxford English Dictionary*
- Un dictionnaire bilingue ; par exemple le Collins Robert
- Un dictionnaire unilingue français ; par exemple le Petit Robert

Manuels de thème à consulter :

- PERRIN, I., *L'anglais, comment traduire*, Hachette Supérieur.
- GRELLET, F., *Initiation au thème anglais*, Hachette Supérieur.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.03 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune à S3 et S4 : Un écrit (1h30)

2.7.04 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE ET COMPRÉHENSION)

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement comporte deux éléments (ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre)

1. Élément compréhension (1 heure hebdomadaire) - compréhension de documents audio et/ou vidéo
2. Élément pratique orale (1 heure hebdomadaire) - exercices de production orale : lecture à haute voix, jeux de rôles, débats, exposés...

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.04 Anglais oral (pratique et compréhension)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

UE08 – CULTURES ET DISCOURS *

Descriptif :

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas tous les cours de l'UE 'Cultures et discours' (voir livret du parcours communication)

2.7.05 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : ERIC ATHENOT, CHARLOTTE COFFIN, ANAIS NEUMILLE

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme : Poésie et théâtre.

- Choix de poèmes

- William Shakespeare, *King Henry IV Part 1*, ed. David Scott Kastan, The Arden Shakespeare Third Series (2002), ISBN 1904271359

+ LECTURE COMPLÉMENTAIRE qui sera évaluée à la fin du semestre : Thomas Middleton et William Rowley, *The Changeling* (édition au choix)

Pour des raisons pédagogiques, il est IMPÉRATIF d'acheter l'édition indiquée pour *King Henry IV Part 1*. Une brochure de poèmes sera distribuée en cours. Les œuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE08 Cultures et discours *, 2.7.05 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Régime général : 2 évaluations minimum au cours du semestre.

En 2e session, les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

2.7.06 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : SONIA BIROCHEAU, GUILLAUME MARCHE

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

The United States in the 20th and 21st Centuries : American History, Politics, and Institutions

L'enseignement de civilisation américaine de 2ème année lie l'étude des grandes étapes de l'histoire des États-Unis aux XXe et XXIe siècles à l'étude des institutions gouvernementales et politiques. Une brochure sera distribuée en début de semestre.

Ouvrages : les étudiants doivent disposer d'un ouvrage de référence sur l'histoire des États-Unis et d'un ouvrage de référence sur les institutions.

Histoire :

- Norton, Katzman et al., *A People and a Nation : A History of the United States, Brief edition*, Houghton Mifflin, 2000 ou une édition plus récente ;
- ou E. Foner, *Give Me Liberty! An American History*, Seagull Edition, Norton, 2006.

Institutions :

- J.E. Branaa, *American Government Made Simple*, Ellipses, 2014 ;
- ou Lowi et al., *American Government: Power and Purpose* (Core Eighth Edition), Norton 2004 ;
- ou D. McKay, *American Politics and Society*, Blackwell, 2001 ou 2006.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Cultures et discours *, 2.7.06 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Régime général :

50% devoirs surveillés, devoirs maison, participation orale

50% de devoir surveillé de fin de semestre (4h)

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

2ème session : un oral ; les étudiants ayant échoué aux semestres 3 et 4 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

2.7.07 - LINGUISTIQUE (PHONÉTIQUE ET SYNTAXE)

Enseignant(s) : VALERIE BOURDIER, FRANCOISE DORO-MEGY, LEA SAWYERS

Programme :

L'ECUE 'LINGUISTIQUE' comporte deux cours distincts : phonétique (Mme Sawyers) et syntaxe (Mme Bourdier, Mme Doro-Mégy)

COURS DE PHONETIQUE :

Nous partons du principe que pour bien prononcer une langue étrangère il convient d'analyser de manière systématique les sons qui la caractérisent. Ainsi cet ECUE comportera plusieurs axes de travail : - entraînement à la transcription phonétique de mots isolés- classement articulaire des voyelles et des consonnes de l'anglais- relations entre graphie et prononciation- placement de l'accent lexical- exercices de production.

Outils de travail incontournables :

1. Un dictionnaire spécialisé de prononciation - l'étudiant doit s'assurer d'avoir accès à l'un des dictionnaires suivants :

- *Cambridge English Pronouncing Dictionary*
- *Longman Pronunciation Dictionary*

2. Un manuel de base - l'étudiant.e doit s'assurer d'avoir accès à une édition récente de l'ouvrage suivant :

Roach, P. (2000) *English Phonetics and Phonology: a Practical Course*. Cambridge University Press.

3. Ouvrage à consulter à la bibliothèque :

Duchet, J. L. (1991) *Code de l'anglais oral*, Paris : Ophrys.

COURS DE SYNTAXE :

Ce cours consiste à établir un lien entre syntaxe, compréhension et production de l'anglais.

Il s'agira de revoir les parties du discours et leur fonction grammaticale en contexte dans le but d'améliorer la capacité des étudiants à analyser la langue et à produire des énoncés bien construits.

Ce travail sur la construction du sens s'appuiera sur une diversité d'exercices mettant en jeu des manipulations d'ordre syntaxique permettant de dégager les étapes de la construction du sens. Nous mettrons en évidence les critères qui distinguent la « phrase simple » de la « phrase complexe » en insistant plus particulièrement sur la syntaxe de la phrase simple et les constructions verbales.

C. Rivière (2016), *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys.

P. Larreya et C. Rivière (2019), *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman (ou édition plus ancienne)

S. Oriez (2009), *Syntaxe de la phrase anglaise*, Presses Universitaires de Rennes.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE08 Cultures et discours *, 2.7.07 Linguistique (phonétique et syntaxe)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Le résultat à l'ECUE est la moyenne des deux notes obtenues pour chaque cours.

UE09 – BLOC PERSONNALISÉ

2.0.08 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

2.0.19 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (sauf pour les anglicistes), Arabe, Espagnol.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines (Lansad) prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

SEMESTRE 4

UE10 – LANGUE ET TRADUCTION *

2.7.09 - GRAMMAIRE

Enseignant(s) : CAMILLE ADNOT, FRANCOISE DORO-MEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Ce cours d'analyse grammaticale sera consacré à la description des conditions d'emploi et à l'analyse des temps et formes du groupe verbal en anglais contemporain, en insistant sur les cas difficiles (utilisation de *had-en+be+ing*, compléments en *for, since, how long*, etc.).

Il se terminera sur une étude des auxiliaires de modalité et de leurs formes passées (*may et might, will et would...*) et autres formes dites 'équivalentes' (*have to, be able to*, etc.).

Bibliographie :

- L. Dufaye, *Pour en finir avec les auxiliaires modaux*, Ophrys, 2006
- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2019 (5ème édition ou édition antérieure).
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise, T1 et T2*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière *Verbes d'action, Verbes d'état*, Ophrys, 2002.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.09 Grammaire		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune à S3 et S4 (Un écrit de 1h30)

2.7.10 - VERSION

Enseignant(s) : ERIC ATHENOT, FRANÇOISE BARET-THAU

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de la première année. Il vise une réflexion sur les techniques de traduction (voir ouvrages en bibliographie, dont la consultation est indispensable), sur la non-adéquation des cultures dans le passage d'une langue à l'autre, ainsi que sur le registre, le niveau de langue ou le ton. Sont nécessaires : un apprentissage régulier de vocabulaire, de grammaire anglaise et française, ainsi que la lecture abondante de textes (romans, journaux...) dans les deux langues.

Contrôle continu : Assiduité aux cours obligatoire.

Achat obligatoire pour tout étudiant :

Jacqueline Fromonot et al., *Anglais : vocabulaire*. Paris : Nathan, 2014.

Bibliographie

Outre les manuels recommandés dans les cours de grammaire, l'étudiant consultera avec profit :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'Oxford English Dictionary ;
- un dictionnaire bilingue, le *Robert et Collins* ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le Petit Robert, ainsi qu'une grammaire française (ex. manuels de la collection " Bescherelle ", Grammaire, Conjugaison, Orthographe).
- un ouvrage traitant des problèmes posés par la traduction ; soit celui de Françoise Grellet, *The Word Against the Word* (Hachette), soit l'un de ceux de Michel Ballard, *Manuel de version anglaise* et *La traduction de l'Anglais au Français* (Nathan Université).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Langue et traduction *, 2.7.10 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

2ème session : Epreuve commune à S3 et S4 (Un écrit de 1h30)

2.7.11 - THÈME

Enseignant(s) : ALIX BOUDIGUES, MARIE OLIVIER, SABINE REUNGOAT

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Cet enseignement vise à approfondir la maîtrise des principales difficultés présentées par la traduction en anglais de texte suivis. Cette acquisition est indissociable d'une lecture régulière et approfondie de textes anglo-saxons diversifiés.

L'accent sera mis plus particulièrement sur la traduction de textes journalistiques. Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe.

Assiduité et participation active aux cours obligatoires.

Bibliographie

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant sera amené à consulter régulièrement des dictionnaires pour préparer les traductions :

- Un dictionnaire unilingue anglais ; par exemple l'*Oxford English Dictionary*
- Un dictionnaire bilingue ; par exemple le *Collins Robert*
- Un dictionnaire unilingue français ; par exemple *Le Petit Robert*

Manuels de thème à consulter :

- PERRIN, I, *L'anglais, comment traduire*
- GRELLET, F. *Initiation au thème anglais -The Mirrored Image*

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.11 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune à S3 et S4 (Un écrit de 1h30)

2.7.12 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE ET PHONÉTIQUE)

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement comporte deux éléments (ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre)

1. Élément laboratoire (1 heure hebdomadaire)
 - compréhension de documents oraux
 - exercices de prononciation (« drills »), lecture à haute voix...
2. Élément pratique orale (1 heure hebdomadaire)
 - exercices de production orale : jeux de rôles, débats, exposés...

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.12 Anglais oral (pratique et phonétique)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

UE11 – CULTURES ET DISCOURS *

Descriptif :

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas tous les cours de l'UE 'Cultures et discours' (voir livret du parcours communication).

2.7.13 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE, LEA SAWYERS, TATIANA WEETS

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme : Le roman

- Wharton, Edith. *The Age of Innocence*. [1920]. Oxford World's Classics, 2008. ISBN: 978-0199540013
- Roy, Arundhati. *The God of Small Things* [1997]. Harper Collins, 2017. ISBN 978-0006550686

Pour des raisons pédagogiques, il est **IMPERATIF** d'acheter l'édition indiquée.

Les œuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessus. Il est absolument nécessaire d'avoir lu les ouvrages au programme AVANT le premier cours. Un contrôle pourrait intervenir lors de l'une des premières séances pour vérifier que ce travail préalable a été effectué.

Lecture complémentaire obligatoire :

Jane Austen, *Persuasion* (1817). Edition libre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Cultures et discours *, 2.7.13 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Régime général : 100% contrôle continu en TD : 2 DST + participation orale + quiz sur les textes au programme et la lecture complémentaire. Dernier DST : 40% de la note (Durée : 3h). Le dernier DST a lieu en semaine 14 ou 15.

Régime dérogatoire : Un écrit 100 % (durée de l'épreuve 3h30)

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

2.7.14 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : FABIENNE MOINE, SABINE REUNGOAT, SHADIA UTEEM

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme :

Civilisation britannique, « Britain 1789-1939 »

Dans ce cours, nous étudierons l'histoire du Royaume-Uni depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les thèmes suivants seront abordés : l'évolution vers la démocratie, l'émergence du mouvement ouvrier, l'impérialisme, le rôle de la Grande-Bretagne dans le monde, la question irlandaise, la politique économique et sociale, l'impact de la première guerre mondiale.

Une brochure de textes sera disponible avant le début des cours sur la plate-forme en ligne de l'université (EPREL).

Ouvrages conseillés :

- Eric Evans, *The Birth of Modern Britain 1780-1914* (Longman)

- Andrew Marr, *The Making of Modern Britain: From Queen Victoria to VE Day* (Pan Books)

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Cultures et discours *, 2.7.14 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Régime général : deux écrits minimum.

Régime dérogatoire : un écrit

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

2.7.15 - LINGUISTIQUE (ANALYSE)

Enseignant(s) : COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Ce cours est une initiation à l'analyse linguistique qui a pour objectif la compréhension fine des discours.

Une partie du cours sera consacrée à l'énoncé, qui ne se réduit pas, comme la phrase, à un agencement syntaxique. Il sera question d'identifier les marqueurs linguistiques dans l'énoncé qui construisent des repérages (identification, différenciation, rupture) par rapport à l'énonciateur, au co-énonciateur, à la situation d'énonciation.

L'autre partie du cours portera sur l'étude de quelques marqueurs de détermination nominale. Après avoir revu le fonctionnement des noms (continu, discontinu) nous analyserons à partir de textes les emplois des déterminants A, zéro, THE, SOME.

Les fonctionnements de ces déterminants peuvent être problématiques pour des francophones. L'approche révélera l'utilité des concepts linguistiques de la théorie des opérations énonciatives tels que les concepts de notion, d'énonciateur et de repérage.

On s'initiera aussi à la méthodologie de l'analyse linguistique (glose, manipulation, comparaison, prise en compte du contexte).

Le cours et les devoirs écrits se feront en français.

Les documents relatifs au cours sont en ligne sur la plate-forme EPREL.

Bibliographie :

- RIVIERE, C. (2016) *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys.
- BOUSCAREN, J. (1991) *Linguistique anglaise, Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Cultures et discours *, 2.7.15 Linguistique (analyse)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

2.7.16 - EXPRESSION CRÉATIVE

Enseignant(s) : ANNE-JULIE DEBARE, FRANÇOISE BARET-THAU

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Ce cours est destiné à pratiquer l'écriture en langue anglaise pour permettre aux étudiants d'acquérir aisance et fluidité dans leur maniement de la langue écrite aussi bien pour leurs travaux universitaires que pour leurs travaux personnels. Nous aborderons plusieurs genres et formes de travaux créatifs (essai, dissertation, journal, poésie, blog, article de journal, etc.) Le travail sera évalué tout au long du semestre et se terminera par la remise d'un projet d'écriture personnel choisi par l'étudiant en concertation avec l'enseignant.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Cultures et discours *, 2.7.16 Expression créative		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Pour les étudiants en Régime Dérogatoire, il est indispensable de prendre contact avec l'enseignant en début de semestre pour déterminer le projet à rendre.

UE12 – BLOC PERSONNALISÉ

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : Hélène D'HERVE, MATTHIAS TRIBOY,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1ère année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Bloc personnalisé, 2.0.02 Informatique appliquée		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Epreuve pratique, durée 2 heures

2.0.22 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (sauf pour les anglicistes), Arabe, Espagnol.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

SEMESTRE 5

UE13 – LANGUE ET TRADUCTION *

3.7.01 - VERSION

Enseignant(s) : FRANCOISE BARET-THAU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30mn

Programme :

A partir de textes d'origines variées, reprise des techniques de base de la traduction et des règles fondamentales du français (orthographe, grammaire, conjugaison, ponctuation entre autres). Les textes étudiés en cours seront distribués à la rentrée.

Bibliographie indicative

Les problèmes de la traduction

- M. Ballard, *Manuel de version anglaise* (Nathan)
- F. Grellet, *The Word Against the Word, Initiation à la version anglaise* (Hachette)

Dictionnaire unilingue

- *Longman Dictionary of Contemporary English* (nouvelle édition)
- *Collins Cobuild Essential English Dictionary* (Collins)
- *Webster's: New World Dictionary of the American Language*

Dictionnaire bilingue

- *Robert-Collins, Dictionnaire français-anglais / anglais-français*
- Dictionnaire français
- *Petit Robert* (édition récente)

Grammaires

- anglaise : P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais* (Longman)
 - française : R.L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne* (Hachette)
- Ouvrages divers :
- Le nouveau Bescherelle : *L'Art de conjuguer*, dictionnaire de 12000 verbes (Hatier)
 - Le nouveau Bescherelle : *L'Art de l'orthographe* (Hatier)
 - J.P. Vinay et J. Darbelnet : *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (Didier)

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Langue et traduction *, 3.7.01 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.02 - THÈME

Enseignant(s) : CAMILLE ADNOT, ALIX BOUDIGUES

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement du travail effectué en 1^e et 2^e années. Tout en continuant de mettre l'accent sur la correction grammaticale (temps, modaux, passif, déterminants) et l'apprentissage régulier du lexique, on approfondira le travail sur les réagencements syntaxiques et sur les niveaux de langue, et on amorcera une réflexion sur les procédés de traduction. On privilégiera un corpus de textes littéraires, pour lesquels la traduction est inséparable d'une analyse fine de l'écriture.

Il est recommandé de faire des révisions régulières de grammaire et de vocabulaire, ainsi que de lire abondamment (romans, journaux...) dans les deux langues.

Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe. La brochure de textes à traduire sera disponible à la rentrée.

Assiduité et participation active aux cours obligatoires.

Bibliographie

Voir les ouvrages conseillés en version, ainsi que :

- Michel Ballard : *Le Commentaire de traduction anglaise*, Nathan, Collection « 128 », 1992

- Claude et Jean Demanuelli : *Lire et traduire : anglais-français*, Masson, 1991

- Françoise Grellet : *Initiation au thème anglais : The Mirrored Image*, Hachette, 2005 [1992]

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Langue et traduction *, 3.7.02 Thème		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.03 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE + PHONÉTIQUE)

Enseignant(s) : CHLOE COTTRELL

Programme :

Cet enseignement comporte deux éléments ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre.

Élément phonétique/phonologie (1 heure hebdomadaire)

Nous poursuivrons l'exploration de la phonétique/phonologie de l'anglais britannique standard commencée en L2, notamment :

I) transcription phonémique vs. transcription phonétique – révision des principes de transcription utilisés par les dictionnaires de prononciation (la variété de l'anglais représentée, représentation phonémique, la structure des syllabes, la représentation de l'accent lexical, consonnes syllabiques...)

II) étude du placement de l'accent lexical

III) étude des variations allophoniques

IV) des exercices de prononciation

Outil de travail essentiel : un dictionnaire spécialisé de prononciation : Cambridge English Pronouncing Dictionary ou Longman Pronunciation Dictionary

Bibliographie

- Roach, Peter. (2000) *English Phonetics and Phonology- a practical course*, 3rd edition. Cambridge: Cambridge University Press (lecture de base essentielle)
- Duchet, J. L. (1991) *Code de l'anglais oral*, Paris : Ophrys.
- Garcia Lecumberri, M. and J. A. Maidment (2000) *English Transcription Course*. London: Arnold.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Langue et traduction *, 3.7.03 Anglais oral (pratique + phonétique)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50

UE14 – CULTURES ET DISCOURS *

3.7.04 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : TATIANA WEETS, MARIE OLIVIER, ELISABETH VIALLE,

Volume horaire hebdomadaire : 3h (Attention : ce cours est divisé en deux créneaux d'1h30, l'un en littérature britannique et l'autre en littérature américaine).

Programme :

Littérature américaine (1h30 hebdo.) – Mme Olivier

Images et Imagisme en poésie américaine

Ce cours vise à renforcer la culture littéraire, le goût de la poésie, les capacités d'analyse et d'argumentation, ainsi que les compétences pour le commentaire de texte.

À travers l'étude d'un corpus de poèmes, le cours abordera la façon dont la poésie américaine se confronte à l'image au travers des XXe et XXIe siècles, à commencer par la crise poétique de l'imagisme, des poèmes typographiques de e.e. cummings en passant par Elizabeth Bishop, W. H. Auden, et en finissant par les poèmes collages de Susan Howe. Nous explorerons la notion d'ekphrasis et nous étudierons la façon dont le pictural et le visuel soutiennent, ou a contrario, viennent en tension avec la langue et le texte des poèmes.

Une brochure sera distribuée lors de la première séance et sera disponible sur EPREL

Littérature britannique (1h30 hebdo.) - Mme Weets

Wuthering Heights, Emily Brontë

Ce cours sur *Wuthering Heights* présentera contextes, interprétations et enjeux de l'œuvre en s'intéressant particulièrement aux notions de règles et de transgression ainsi que de centre et de marge.

Édition obligatoire :

Emily Brontë, *Wuthering Heights*, 1847, Norton Critical Edition 2019 (ed. Alexandra Lewis)

Littérature américaine (1h30 hebdo.) – Mme Weets

The Ghost Stories of Edith Wharton. Plusieurs éditions sont disponibles mais il faut que ce soit exactement ce titre afin que tout le monde ait la même table des matières. Lors de ce cours sur les histoires de fantômes d'Edith Wharton nous tenterons de déterminer ce qui se joue réellement dans ces formes courtes, ce qui occasionne la hantise et ce que peuvent signifier ces « fantômes » si particuliers que Wharton met en scène dans ses nouvelles.

Littérature britannique (1h30 hebdo.) – Mme Vialle

Le modernisme britannique : comment la littérature de l'entre-deux-guerres témoigne des bouleversements du monde européen après la Grande guerre, aussi bien au sein de la société que dans les arts et dans l'écriture en particulier. L'ébranlement du sujet, la place de l'art et la question de la représentation en littérature seront au centre du cours organisé autour du roman de Virginia Woolf, *Mrs Dalloway* (1925).

Edition obligatoire de l'œuvre au programme : Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*, Oxford World's Classic, ed. David Bradshaw (2009).

La lecture complémentaire qui donnera lieu à un quiz en fin de semestre est *Heart of Darkness* (1899) de Joseph Conrad (édition libre).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Cultures et discours *, 3.7.04 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

3.7.05 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : KARINE CHAMBEFORT, SABINE REUNGOAT

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Civilisation britannique : Britain since 1939

Ce cours examinera l'histoire du Royaume-Uni de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Les questions économiques, sociales et culturelles seront abordées au même titre que les questions de politique étrangère à travers les thèmes suivants : la mise en place de l'Etat-Providence; les 'Trente Glorieuses'; la décolonisation et la "fin de l'Empire"; les conflits sociaux qui marquent la fin du boom économique; les transformations des principaux partis politiques depuis 1970; l'immigration, le racisme et l'antiracisme; la marche de l'Écosse et du pays de Galles vers l'autonomie; le conflit nord-irlandais.

Une brochure de textes sera disponible avant le début des cours ; une bibliographie sera fournie par l'enseignant en début de semestre.

Ouvrages de référence

- Peter Clarke, *Hope and Glory : Britain 1900-2000*, Penguin, 2004.

- Kenneth O. Morgan, *Britain since 1945: The People's Peace*, Oxford, Oxford Paperbacks, 2001.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Cultures et discours *, 3.7.05 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

3.7.06 - ANALYSE LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : LUCIE GOURNAY, COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme :

Ce cours de 2+1 heures se déroulera en deux parties.

2h: Analyse et commentaire (Colette Rieu)

Cet enseignement se propose de donner aux étudiants une pratique du commentaire grammatical.

Le commentaire grammatical est un exercice présent dans les concours d'enseignement (capes, agrégation), et il est aussi présent de manière informelle dans tout travail de traduction ou de compréhension d'un texte en anglais.

L'analyse a pour but de rendre compte des effets de sens produits en contexte.

Ce semestre sera plus particulièrement consacré aux marqueurs de temps (présent, passé), d'aspect (zéro, HAVE-EN, BE+ING), aux types de discours (du discours direct au discours indirect libre) et aux modes narratifs (récit, journal intime...).

Le cours et les devoirs écrits se feront en français.

Les documents relatifs au cours sont en ligne sur la plate-forme EPREL.

1h: Syntaxe de la proposition complexe (Lucie Gournay)

Cette partie du cours complètera l'étude des propositions étudiées en L2. On repartira des subordinées relatives et on complètera avec les autres types de propositions subordinées : circonstancielles, complétives, clivées. On abordera ainsi les questions de hiérarchies informationnelles.

Bibliographie :

Larrea, P., Rivière C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman.

Bouscaren, J. et Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys.

Rivière, C. (2016) *Syntaxe simple à l'usage de l'angliciste*, Ophrys.

Oriez, S. (2009) *Syntaxe de la phrase anglaise*, Presses universitaires de Rennes.

D'autres références bibliographiques seront précisées en cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Cultures et discours *, 3.7.06 Analyse linguistique		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE15 – SPÉCIALITÉS OU PARCOURS COMMUNICATION

Descriptif :

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas les cours de spécialités mais les enseignements spécifiques du parcours communication.

Choisir les ECUES de l'UE15 en paires, soit deux cours pour chaque spécialité :

Littérature et civilisation :

3.7.07 - Littérature anglo-américaine

3.7.08 - Civilisation anglo-américaine

3.7.08' - littérature anglo-américaine

ou traduction et analyse linguistique

3.7.09 - Traduction rédactionnelle

3.7.10 - Analyse linguistique de la traduction

3.7.10' - Linguistique contrastive et traductologie

3.7.07 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE

Programme :

Dans ce cours, qui rassemble des œuvres des XIXe et XXe siècles, nous aborderons une des thématiques centrales de la littérature américaine : la quête d'une écriture originale cherchant à cerner une expérience unique et souvent douloureuse. La violence constitutive de l'expérience américaine, en lien avec les questions identitaires, trouve dans ces œuvres une expression esthétique et critique qui n'a rien perdu de sa pertinence.

Nathaniel Hawthorne, "The Birth-Mark", "The Celestial Railroad", (1846) (brochure fournie)

Sandra Cisneros, *The House on Mango Street* (1984) Knopf-Doubleday-ISBN 978-0679734772

Louise Erdrich, *The Bingo Palace* (1994) Harpercollins, ISBN 978-0060170806

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.07 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

3.7.08 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : FABIENNE MOINE

Programme :

"The Cities of the British Empire"

L'exploration des grandes étapes de la colonisation britannique depuis le XVIIIe siècle s'effectuera à travers l'analyse géographique et urbanistique des villes de l'Empire, de Calcutta au Cap, de Hong Kong à Melbourne... Il s'agira d'une part d'étudier les raisons et les étapes de

la fondation des villes au cœur des ambitions impériales et d'autre part d'examiner l'empire et son histoire sociale et culturelle à travers sa dimension architecturale. Ce cours associera ainsi histoire impériale, histoire culturelle et études urbaines.

Ouvrages de référence :

- G.A. Bremner (ed.), *Architecture and Urbanism in the British Empire* (Oxford and New York : Oxford University Press, 2016)
- Tristram Hunt, *Ten Cities That Made An Empire* (London : Allen Lane, 2014).
- Ashley Jackson, *The British Empire: A Very Short Introduction* (Oxford : Oxford UP, 2013)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.08 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

3.7.09 - TRADUCTION RÉDACTIONNELLE

Enseignant(s) : FRANCOISE BARET-THAU

Programme :

Traduire la littérature de jeunesse : rythme et registres ; oralité et inventivité

La reconnaissance récente de la littérature pour la jeunesse et de ses spécificités a fait évoluer les pratiques de sa traduction : nous aborderons ce domaine extrêmement stimulant et créatif de la traduction littéraire à travers :

- des « nursery rhymes » traditionnels destinés à être chantés et joués qui sont un des fondements de la culture enfantine anglo-saxonne et dont on trouve l'écho dans nombre d'albums contemporains pour la jeunesse. Sans d'équivalent en France, leur traduction pose la question du rythme et de leur oralisation.

La traduction de nursery rhymes, traditionnels ou détournés, ainsi que d'extraits de textes rythmés /rimés d'albums pour enfants, sera l'occasion de se confronter à ces défis pour parvenir à une véritable récréation poétique.

- des textes seront choisis parmi des classiques du genre, mais aussi d'autres plus contemporains qui posent la question de la traduction de l'oral, des registres et de l'inventivité lexicale ; la comparaison de différentes traductions permettra de mesurer l'évolution des pratiques, de proposer d'autres solutions ou des solutions inédites. Ce corpus donnera bien sûr l'occasion d'aborder les aspects propres à la traduction rédactionnelle que sont la réécriture et l'adaptation.

Lectures conseillées :

Carroll Lewis, *Alice's Adventures in Wonderland & Through the Looking-Glass* (1865) Penguin Popular Classics

Edward Lear, *A Book of Nonsense*, (1842)

J.M. Barrie, *Peter Pan* (1911) Penguin Popular Classics

Roald Dahl, *The BFG* (1982) Puffin (Penguin Books)

Anne Fine, *How to write really badly* (1996) Egmont

Lauren Child, *Clarice Bean spells trouble* (2004), Orchard Books

T.S. Eliot, *Old Possum's Book of Practical Cats* (1939) Faber and Faber
 Dr Seuss, *The Cat in the Hat* (1957) Random House
 Edward Gorey, *Gashlycrumb Tinies* (1963) Simon and Schuster
 Sylvia Plath, *The Bed Book* ill. by Quentin Blake (1976) Faber and Faber
 Roald Dahl, *Revolting Rhymes*, ill. by Quentin Blake, (1982) Puffin Books
 Julia Donaldson, ill. by Axel Scheffler, *The Gruffalo* (1999) Macmillan

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.09 Traduction rédactionnelle		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100% (1h)

3.7.10 - ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA TRADUCTION

Enseignant(s) : FRANCOISE DORO-MEGY

Programme

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à la linguistique contrastive en comparant les systèmes de l'anglais et du français. Il s'agira de construire un commentaire d'analyse linguistique de la traduction à travers une méthodologie spécifique à l'analyse de corpus bilingues (anglais-français / français-anglais).

Nous aborderons plus particulièrement les différences d'emploi des temps et aspects en anglais et en français, de façon à comprendre ce qui pose problème dans le passage d'une langue à une autre.

Cette approche comparée des « temps grammaticaux » (au sens large) sera également envisagée sous l'angle de l'étude des constructions verbales liées aux voix active, passive, et « pronominales », qui entraînent des modifications régulières d'ordre des mots dans les traductions.

Bibliographie indicative

Chuquet H., Paillard M. (2017), *Glossaire de linguistique contrastive anglais-français*, Ophrys.
 Chuquet H., Paillard M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
 Guillemin-Flescher J. (1981), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, *Problèmes de traduction*, Ophrys

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.10 Analyse linguistique de la traduction		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve écrite : 100%

UE16 – BLOC PERSONNALISÉ

3.0.10 - UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE

3.0.11 - UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE

PROJET COLLECTIF OU INDIVIDUEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Enseignant(s) : Anais Neumille, Anne-Julie Debare ; Claire Fabre et enseignant à préciser.

Vous avez une passion, une volonté de travailler en groupe, une idée d'activité et vous voudriez mettre cela en œuvre pendant le semestre ?

Il est possible de valider la réalisation de votre projet, en prenant l'option « projet collectif ou individuel ».

Il ne s'agit pas d'un cours. Les quelques séances en présentiel permettront de cadrer ce qui est attendu en termes de projet, vérifier l'avancée de votre travail et enfin, évaluer la qualité de la réalisation finale.

Qu'est-ce qu'un projet ?

C'est une réalisation qui demande en amont une réflexion, la mise en place de tâches planifiées, une anticipation des difficultés ou contraintes. Dans le cadre de la licence LLCER anglais, le projet doit convoquer vos compétences d'angliciste qu'elles soient linguistiques, culturelles, historiques etc.

Quels sont les types de projets envisageables ?

Les projets sont collectifs pour les étudiants en régime général. Dans ce cas, tout le monde se voit assigner une ou plusieurs tâches bien précises. Seuls les étudiants en régime dérogatoire peuvent mener à bien un projet individuel.

Des idées de projet ?

Monter une pièce de théâtre, faire un documentaire mis à disposition en ligne, traduire un livre à plusieurs, éditer en ligne un texte inédit, organiser une sortie culturelle, créer un événement, sortir des oubliettes une personnalité anglophone aujourd'hui inconnue, inventer un jeu... La liste ne s'arrête pas là ! A vous de la compléter.

SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE :

- **Si vous avez choisi la paire de spécialités littérature-civilisation pour l'UE 15, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 16 sera obligatoirement :**

Spécialité linguistique

Enseignant(s) : VALERIE BOURDIER

Il s'agira, dans ce cours, d'analyser des faits de langue relevant du groupe nominal, du groupe verbal et de l'énoncé complexe. Nous nous interrogerons sur les raisons et conditions d'emplois des marqueurs à l'étude dans le cadre de la linguistique énonciative. La méthode d'analyse permettra d'examiner la diversité des paramètres en jeu, aptes à rendre compte de l'apparition d'un marqueur plutôt que d'un autre.»

si vous avez choisi la paire de spécialités traduction-linguistique pour l'UE 15, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 16 sera obligatoirement :

Spécialité littérature anglo-américaine : Panorama de l'histoire de la critique littéraire

Enseignant(s) : MARIE OLIVIER

Ce cours vise à renforcer la culture littéraire, étayer l'esprit critique et d'analyse, les capacités de lecture et d'argumentation, et les compétences pour le commentaire de texte, en vue (notamment) de la préparation des concours de l'enseignement ou d'une poursuite du cursus en Master recherche.

Ce cours est dédié à l'histoire de la critique littéraire et vise à en dresser le panorama à travers ses textes fondateurs, mais aussi à travers leur mise en pratique dans des textes / supports variés. On s'intéressera aux questions suivantes : qu'est-ce que la critique littéraire ? Comment la critique a-t-elle évolué au fil des siècles dans l'histoire des idées, et pourquoi ? Quels en sont les objets, et quel en est le but ? Qui en sont les destinataires ? Plutôt que de tenter d'apporter une réponse à ces nombreuses questions, nous allons surtout en mesurer la complexité à travers l'étude de textes théoriques et de cas pratiques.

Une brochure des textes sera distribuée lors de la première séance et sera disponible sur EPREL.

SEMESTRE 6

UE17 – LANGUE ET TRADUCTION *

3.7.11 - VERSION

Enseignant(s) : ELISABETH VIALLE, FRANCOISE THAU,

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Étude de textes en majorité littéraires.

(Pour les généralités et la bibliographie, voir version semestre 5)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Langue et traduction *, 3.7.11 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.12 - THÈME

Enseignant(s) : ERIC ATHENOT, MARIE OLIVIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h+30mn

Programme :

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement du travail effectué en première et deuxième année. Tout en continuant de mettre l'accent sur la correction grammaticale (temps, modaux, passif, déterminants) et l'apprentissage régulier du lexique, on approfondira le travail sur les réagencements syntaxiques et sur les niveaux de langue, et on amorcera une réflexion sur les procédés de traduction. On privilégiera un corpus de textes littéraires, pour lesquels la traduction est inséparable d'une analyse fine de l'écriture.

Il est recommandé de faire des révisions régulières de grammaire et de vocabulaire, ainsi que de lire abondamment (romans, journaux..) dans les deux langues.

Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe. La brochure de textes à traduire sera disponible à la rentrée.

Bibliographie

voir les ouvrages conseillés en version, ainsi que :

Michel Ballard, *Le Commentaire de traduction anglaise*, Nathan, Collection « 128 », 1992

Claude et Jean Demanuelli, *Lire et traduire : anglais-français*, Masson, 1991

Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais : The Mirrored Image*, Hachette, 2005 [1992]

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Langue et traduction *, 3.7.12 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.13 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE + PHONÉTIQUE)

Enseignant(s) : CHLOE COTTRELL

Programme :

Cet enseignement comporte deux éléments ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre. Au S6, l'élément pratique orale passe à une durée d'1h30 hebdomadaire pendant 12 semaines ; l'élément phonétique/phonologie passe à une durée d'une heure hebdomadaire pendant 8 semaines.

Élément phonétique/phonologie (1h hebdo. sur 8 semaines). Les cours de phonétique/phonologie commencent en semaine 5

Programme :

Cet enseignement sera consacré à l'étude approfondie de la transcription phonétique et de la relation graphie/prononciation en anglais britannique standard (Standard Southern British English ou SSBE)

- Réalisations régulières et irrégulières des voyelles orthographiques
- Réalisations régulières des voyelles accentuées dans les mots suffixés
- Exploration de phénomènes phonologiques de la parole spontanée grâce à l'analyse de documents audio-visuels (par exemple, réalisations du phonème /t/, les formes faibles, la distribution du /r/ en SSBE...)

Nous travaillerons surtout à partir de données phonologiques observées et catégorisées par les étudiants. Ainsi, chacun doit préparer le travail du cours entre les séances (des exercices et activités d'écoute, de transcription, d'observation, de catégorisation, seront mis sur la plateforme EPREL). Le but de ces huit semaines est de donner l'occasion à chaque étudiant de s'approprier des méthodes de travail et des connaissances pour pouvoir approfondir sa propre compétence phonologique.

Bibliographie :

voir la bibliographie du semestre 5

Elément pratique orale

Comme au semestre 5, cet enseignement sera axé sur :

- exposés oraux
- discussions diverses à la suite de débats, exposés, etc.
- jeux de rôles, exercices de communication, etc... qui feront appel à des niveaux de langue variés

Il est rappelé que l'assiduité et la participation active sont indispensables et que l'étudiant doit s'exprimer correctement avec aisance dans le registre approprié.

Seront sanctionnés : les fautes de grammaire, de vocabulaire, les gallicismes, les erreurs de prononciation, d'accentuation et d'intonation.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Langue et traduction *, 3.7.13 Anglais oral (pratique + phonétique)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50

1ère session :

Régime général : Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.

Régime dérogatoire : Une épreuve écrite : 50% ET une épreuve orale : 50% (dates à déterminer).

2ème session :

Deux épreuves : Une épreuve écrite : 50% ET une épreuve orale : 50% (dates à déterminer). Ces épreuves sont communes au S5 et au S6.

UE18 – CULTURES ET DISCOURS *

3.7.14 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINÉ

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE CLARK, TATIANA WEETS, CHARLOTTE COFFIN, CAMILLE ADNOT

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme :

Attention : ce cours est divisé en deux créneaux d'1h30, l'un en littérature britannique et l'autre en littérature américaine.

1 h30 littérature GB (Mme Coffin OU Mme Adnot selon groupe)

ET 1 h30 littérature US (Mme Fabre OU Mme Weets selon groupe)

Littérature britannique – Mme Coffin

Beaucoup considèrent *Pamela* de Richardson comme le premier véritable roman anglais. Si le roman domine aujourd'hui tous les autres genres littéraires et nous apparaît comme une évidence, c'est au 18^e siècle seulement qu'il prend la forme que nous lui connaissons. *Pamela* est composé en partie de lettres de l'héroïne à ses parents, et en partie de son journal intime. Le sujet est, pour employer des termes modernes, un cas classique de harcèlement sexuel d'une employée par son employeur. Le livre est immédiatement un *best-seller*, qui déclenche imitations et parodies littéraires en même temps que toute une série de produits dérivés (éventails, cartes à jouer, etc.) ; mais il suscite aussi de vifs débats entre «pamélistes» et «anti-pamélistes». Le cours s'appuiera sur ces trois axes : avènement du roman, rapports de pouvoir (classe et genre), histoire du livre. Outre les exercices traditionnels de la dissertation et du commentaire de texte, nous nous entraînerons à la lecture et discussion de quelques articles critiques, dans l'optique d'une transition vers le Master.

Édition **obligatoire** de l'œuvre au programme : Samuel Richardson, *Pamela: Or Virtue Rewarded*. Edited by Thomas Keymer and Alice Wakely. Oxford World's Classics. Oxford: Oxford University Press, 2008. ISBN 9780199536498.

Il n'y a pas de lecture complémentaire (les articles et les extraits de quelques parodies du roman la remplaceront).

Un quiz sur la première moitié du roman aura lieu dès la deuxième semaine.

Littérature américaine - Mme Weets

Œuvre étudiée : *The Road*, Cormac McCarthy, 2006, Vintage, 2007.

Il s'agira dans ce cours sur cette œuvre dystopique de s'interroger sur la question de la disparition en littérature. Nous analyserons ce récit qui présente un monde en voie de disparition et qui propose un langage de l'extinction.

Littérature américaine - Mme Fabre

A travers 2 œuvres nord-américaines majeures, l'une de la fin du XIX^e et l'autre de la fin du XX^e siècle, nous aborderons les questions de la perception de la réalité et de l'écriture comme espace des possibles.

Les ouvrages à lire pour ce cours sont les suivants.

- Henry JAMES, *What Maisie Knew*, (1897). New York : Penguin Classics, 2010. ISBN-13 □ : □ 978-0141441375

- Joan DIDION, *A Book of Common Prayer* (1977). London : Harper Collins, 2011.

Lecture complémentaire : les références de l'ouvrage seront communiquées en début de semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Cultures et discours *, 3.7.14 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

3.7.15 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : SONIA BIROCHEAU
Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h
Programme : différent selon le groupe

Educating Americans – 1830s-2000s

Ce cours propose de s'intéresser à l'histoire de l'éducation états-unienne depuis l'avènement des écoles communes (*common schools*) au XIX^e siècle jusqu'à la période contemporaine. Il s'agira de s'interroger sur les caractéristiques de l'enseignement aux États-Unis, sur le rôle de divers acteurs dans son évolution et sur les tensions qui ont accompagné son développement à différents moments-clés des deux derniers siècles. Parmi les thématiques sur lesquelles les étudiants seront amenés à réfléchir figurent la citoyenneté, le travail, les relations interraciales ou encore le genre.

Une brochure et une bibliographie détaillée seront fournies au début du semestre.

Ouvrage de référence :

Wayne Urban and Jennings Wagoner, *American Education: A History*, 4th ed., Boston, McGraw Hill, 2008. (La seconde édition est disponible à la B.U. du Campus Centre)

ou

Women and Reform – 1830s-1970s

Ce cours propose de s'intéresser à l'histoire des femmes américaines sous l'angle spécifique de leur engagement politique et social au sein de la société américaine. Il s'agira de s'interroger sur leur rôle dans différents mouvements réformateurs, sur le type de réformes soutenues par des associations féminines et sur l'évolution des formes d'activisme féminin depuis la période qui précède la guerre de Sécession jusqu'au tumulte des années 1960-70. Parmi les thématiques sur lesquelles les étudiants seront amenés à réfléchir figurent les relations interraciales, la citoyenneté, la santé ou encore le travail.

Une brochure sera disponible et une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Ouvrage de référence :

Sara M. Evans, *Born for Liberty: A History of Women in America*, 2nd ed., New York, Free Press Paperbacks, 1997.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Cultures et discours *, 3.7.15 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. - 50 % devoirs/participation au cours du semestre - 50 % devoir sur table en fin de semestre (4 heures)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Les étudiants ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

3.7.16 - ANALYSE LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : VALERIE BOURDIER, FRANCOISE DORO-MEGY,

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme :

Dans la continuité de l'approche méthodologique introduite en L3S5, de nouveaux faits de langue seront présentés : il s'agira, dans un premier temps, du fonctionnement du système modal de l'anglais, puis, dans un second temps, de l'étude du groupe nominal avec notamment les problèmes posés par le fonctionnement des constructions à plusieurs noms.

La réflexion linguistique débouchera sur une initiation à la linguistique contrastive, dans le sens anglais - français et français - anglais, afin de rendre compte des fausses équivalences (ex : the / le/la/les, can/pouvoir, etc.) en examinant dans une perspective contrastive les mécanismes qui régissent le système des deux langues.

Dans le prolongement du semestre précédent, ce cours veillera à consolider la méthodologie du commentaire linguistique.

Bibliographie identique à celle de L3S5 +

Chuquet H., Paillard M. (2017), *Glossaire de linguistique contrastive anglais-français*, Ophrys.
Chuquet H., Paillard M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Cultures et discours *, 3.7.16 Analyse linguistique		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE19 – SPÉCIALITÉS OU PARCOURS COMMUNICATION

Descriptif :

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas les cours de spécialité mais les enseignements spécifiques du parcours communication.

Choisir les ECUES de l'UE19 en paires :

Littérature et civilisation :

3.7.17 - Littérature anglo-américaine

3.7.18 - Civilisation anglo-américaine

OU

Traduction et analyse linguistique

3.7.19 - Traduction rédactionnelle

3.7.20 - Analyse linguistique de la traduction

3.7.17 - SPÉCIALITÉ LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Littérature américaine: Panorama du policier américain

Enseignant(s) : ANNE-JULIE DEBARE

Ce cours explore le versant américain de la tradition du roman policier. On y abordera les balbutiements américains du genre avec les contes de détection d'Edgar Allan Poe, avant de se pencher sur le polar *hard-boiled* (Dashiehl Hammett, Raymond Chandler), pendant du *whodunnit* anglais, puis sur les prolongements contemporains, souvent expérimentaux, du genre (Robert Coover, Paul Auster).

On abordera les origines mythologiques et les caractéristiques narratologiques du genre. On verra comment ce dernier a constitué une matrice pour des expérimentations formelles qui questionnent les pouvoirs du langage. Il s'agira également, tout au long de cette étude, d'observer les évolutions de la représentation de l'enquête et de ce qui fait indice. Se posera enfin la question de la réception, le lecteur ou la lectrice étant aussi mobilisé.e dans la résolution d'une double énigme.

Les étudiants devront se procurer les ouvrages suivants et les avoir lus pour le début du cours (un quiz de lecture est prévu en semaine 2)

Raymond Chandler, *The Big Sleep and Other Novels* (1949) Penguin Classics. ISBN 978-0141182612

Paul Auster, "City of Glass", *The New York Trilogy* (1987) ISBN 978-0571152230

Une brochure de textes critiques et d'extraits de roman sera également fournie par l'enseignante.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.17 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Les étudiants ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en littérature américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

3.7.18 - SPÉCIALITÉ CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : KARINE CHAMBEFORT-KAY

Programme : Art and nation in Britain

Ce cours propose une exploration de l'histoire de l'art en Grande-Bretagne et de ses manières de représenter la nation et de la mettre en question. L'incarnation de la nation dans les portraits de souverains, l'élaboration de récit nationaux à travers les beaux-arts et leurs institutions, et l'identité visuelle de la Grande-Bretagne comme nation impériale seront travaillées à partir d'œuvres classiques et de textes théoriques. La question des identités multiples du Royaume-Uni sera aussi abordée à travers l'étude des représentations de l'Écosse mais aussi d'œuvres récentes qui pointent les chapitres manquants des récits nationaux et les absents de la culture visuelle. Il s'agira donc de mener une réflexion sur la mémoire visuelle collective et la communauté nationale telle qu'elle est imaginée à travers les œuvres d'art.

Les documents, ressources et bibliographie détaillée relatifs au cours seront disponibles via la plateforme Eprel.

Ouvrages de référence :

D. Arnold and D.P. Corbett, *A Companion to British Art: 1600 to the Present*, Oxford: John Wiley & Sons, 2013.

MacDonald, M., *Scottish Art*, London: Thames and Hudson, 2000.

T. J. Barringer, G. Quilley, and D. Fordham, *Art and the British Empire*, Manchester University Press, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.18 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Les étudiants ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

3.7.19 - SPÉCIALITÉ TRADUCTION RÉDACTIONNELLE

Enseignant(s) : ELISABETH VIALLE

Programme :

Ce cours de traduction rédactionnelle s'appuie sur la traduction de textes de natures diverses tels qu'articles de journaux (version papier ou en ligne), publicités, blogs, dépliants de musées etc.

Il s'agira de s'interroger sur les mécanismes et enjeux de traduction mis en place par chacun des textes en fonction de leur spécificité, sur les problèmes de localisation et de contextualisation en s'appuyant à la fois sur une très bonne connaissance de l'anglais et une très bonne maîtrise du français.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.19 Traduction rédactionnelle		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100% (1h)

3.7.20 - SPÉCIALITÉ ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA TRADUCTION

Enseignant(s) : MME DORO-MÉGY

Ce cours porte sur l'étude des « procédés de traduction » suivie d'une comparaison plus large des conditions énonciatives dans lesquelles les différences entre l'anglais et le français apparaissent. Nous aborderons plus particulièrement l'étude du discours rapporté dans le passage d'une langue à une autre. Comment traduire les incises du discours rapporté ? Sont-elles systématiquement traduites ? Quelles sont les correspondances d'emploi des temps entre les deux langues, aussi bien pour le contenu rapporté que pour le segment rapportant. Que signifie « la concordance des temps » ? Ces analyses s'inscrivent dans une approche énonciative de la linguistique, permettant de dégager les différents repérages dans les deux langues et les tendances qui reviennent régulièrement dans les traductions.

Bibliographie indicative

Chuquet H., Paillard M. (2017), *Glossaire de linguistique contrastive anglais-français*, Ophrys.
 Chuquet H., Paillard M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
 Guillemin-Flescher J. (1981), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Problèmes de traduction, Ophrys

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.20 Analyse linguistique de la traduction		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE20 – BLOC PERSONNALISÉ

3.0.12 - UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE CI-DESSOUS

3.0.13 - UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE CI-DESSOUS

PROJET COLLECTIF OU INDIVIDUEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Enseignant(s) : Pauline Amy de la Breteque, Françoise Thau ; Anais Neumille et enseignant à préciser

Programme :

Vous avez une passion, une volonté de travailler en groupe, une idée d'activité et vous voudriez mettre cela en œuvre pendant le semestre ?

Il est possible de valider la réalisation de votre projet, en prenant l'option « projet collectif ou individuel ».

Il ne s'agit pas d'un cours. Les quelques séances en présentiel permettront de cadrer ce qui est attendu en termes de projet, vérifier l'avancée de votre travail et enfin, évaluer la qualité de la réalisation finale.

Qu'est-ce qu'un projet ?

C'est une réalisation qui demande en amont une réflexion, la mise en place de tâches planifiées, une anticipation des difficultés ou contraintes. Dans le cadre de la licence LLCER anglais, le projet doit convoquer vos compétences d'angliciste qu'elles soient linguistiques, culturelles, historiques etc.

Quels sont les types de projets envisageables ?

Les projets sont collectifs pour les étudiants en régime général. Dans ce cas, tout le monde se voit assigner une ou plusieurs tâches bien précises. Seuls les étudiants en régime dérogatoire peuvent mener à bien un projet individuel.

Des idées de projet ?

Monter une pièce de théâtre, faire un documentaire mis à disposition en ligne, traduire un livre à plusieurs, éditer en ligne un texte inédit, organiser une sortie culturelle, créer un événement, sortir des oubliettes une personnalité anglophone aujourd'hui inconnue, inventer un jeu... La liste ne s'arrête pas là ! A vous de la compléter.

SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE :

Si vous avez choisi la paire de spécialités littérature-civilisation pour l'UE 19, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 20 sera obligatoirement :

TRADUCTION(S) OU "DES DIFFÉRENTES MÉTHODES DU TRADUIRE." ENSEIGNANTE : FRANÇOISE THAU

Ce cours sera l'occasion, à partir de la lecture de quelques textes théoriques fondateurs et de la confrontation d'extraits de plusieurs traductions publiées d'un même texte - œuvres classiques choisies dans une variété de genres littéraires et dont certaines seront prises dans le corpus du cours sur la traduction du rythme et de la poésie, d'acquérir des outils critiques afin de pouvoir mettre en perspective l'opération de traduction et ses enjeux.

Cette confrontation permettra d'aborder les notions d'adaptation, d'équivalence et de littéralité en traduction littéraire afin d'interroger ce que recouvrent ces notions et de poser plus globalement la question de la fidélité au texte source.

Bibliographie indicative :

Friedrich Schleiermacher (1813, 1999), *Des différentes méthodes du traduire* (trad. Antoine Berman) Seuil, Paris

Michaël Oustinoff (2007), *La Traduction*, Que Sais-je (n°3688) Paris.

Mathieu Guidière (2010), *Introduction à la traductologie*, Bruxelles, De Boeck.Carroll

Lectures conseillées :

William Blake, *Songs of Innocence & Experience* (1789 ; 1794)

Lewis Carroll, *Alice's Adventures in Wonderland & Through the Looking-Glass* (1865) Penguin

Popular Classics T.S. Eliot, *Old Possum's Book of Practical Cats* (1939) Faber and Faber

F.S Fitzgerald, *The Great Gatsby* (1926) Penguin Classics

J.D. Salinger, *The Catcher in the Rye* (1951) Penguin Classics

Modalités de contrôle des connaissances		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

- Si vous avez choisi la paire de spécialités traduction-linguistique pour l'UE 19, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 20 sera obligatoirement

Littérature britannique : Tom Stoppard's post-modern rewriting(s) of Hamlet: a labour of love, wit and a whole lot of fun

Enseignant(s) : LEA SAWYERS

« How noble in reason, how infinite in faculty! »

Tom Stoppard is one of the most prominent contemporary British playwrights of his generation and *Rosencrantz and Guildenstern Are Dead* (aka *R&G*) is arguably his most famous and accomplished play. This inside-out rewriting of Shakespeare's *Hamlet* – a dynamite cocktail that is at once hilarious and confusing but also smart, witty, moving and deep – both challenges and reaffirms the codes of British New Writing while shining a new and *playfully* stimulating light (pun intended) on a beloved classic whose countless modern adaptations are a testament to the timeless relevance of Shakespeare's masterpiece.

« Though this be madness, yet there is method in't. »

Clearly *R&G* is a demanding play, but it is well worth the effort we'll put in as we go over the most significant shifts in British contemporary theatre in the 20th and 21st century. We will study excerpts by playwrights such as Beckett, Churchill, Bola Agbaje, Kane, Kwei Arma, Tempest and Tucker Green). We will also take the time for an introductory study of Shakespeare's *Hamlet*. Tom Stoppard's own film adaptation of his play will also be involved...

« To be or not to be... ready! »

You must read *Hamlet* before the start of term. You must read *R&G* by week 7 of the semester.

« God hath given you one face, and you make yourself another. »

Any students interested in acting out short scenes of any play in the syllabus are most welcome to come talk to me about it! Extra credit at the ready for this!

These are the editions you are expected to purchase:

Shakespeare, William. *Hamlet*. [1601]. Bloomsbury Publishing: The Arden Shakespeare, 2016. ISBN: 9781472518385

Stoppard, Tom. *Rosencrantz and Guildenstern are Dead*. Faber and Faber, 1973. ISBN: 978-0571081820

Modalités de contrôle des connaissances		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS L2-L3 LLCER ANGLAIS

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Mireille Touzery - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

Voir le livret du parcours communication

L2-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTE

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

Inscriptions

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/>

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

DESCRIPTIF

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary (M. TRIBOY)

Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent matthias.triboy@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (non débutant), Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien, Italien (niveau B1 minimum) et le Russe qui est réservé aux étudiants en LEA (L2, L3, master).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

ÉTUDES ET SCOLARITE

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire **la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique. Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr > vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme
> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr
- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges
> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3^e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHEs

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2^e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVCE : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options d'ouverture) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.f

Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Je me connecte
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade



Où se trouve ma salle ?

<https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-acces>

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune) 2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2 019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI 2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG 3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide 1 = 1er étage
103 = numéro de salle

Les salles **cachées**

Salle i1-P28

Salle i1-P34

Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec

Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006

Salle BM-102

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901

à pf904

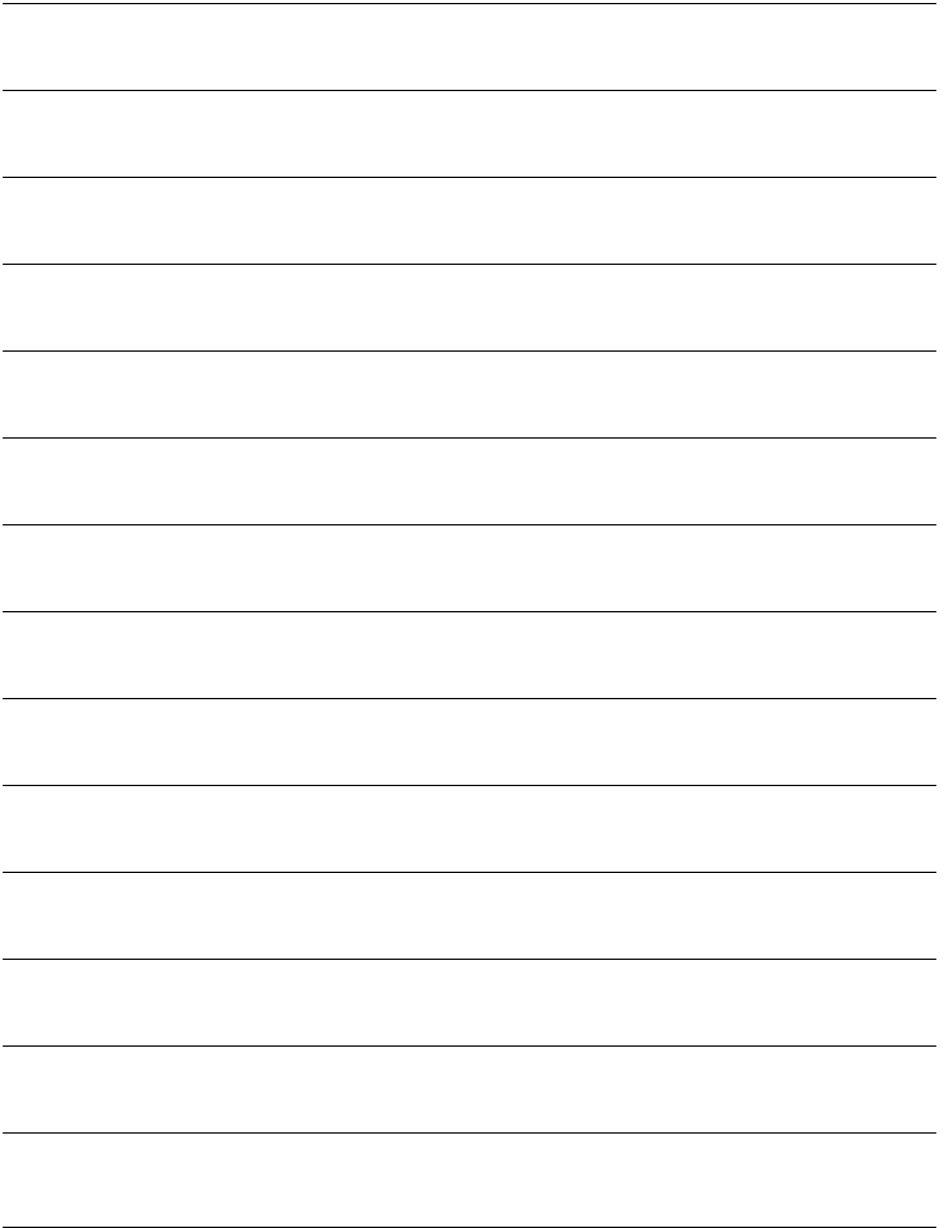
Face au bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)







Secrétariat LLCER Anglais

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 114

01 45 17 11 82
sec.langues-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université



<http://llsh.u-pec.fr>



Suivez-nous sur instagram
@LLSHupec